

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision : 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 1/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 1. Identification

#### Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

## Pristine WG Fongicide

#### Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: produit phytosanitaire, fongicide

\* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.  
510, 28 Quarry Park Boulevard SE,  
Calgary, AB, T2C 5P9  
CANADA

Téléphone: +1 (403) 523-3000

#### Numéro d'appel d'urgence

##### Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

##### **Autres moyens d'identification**

Formule brute: C18 H12 Cl2 N2 O ; C19 H18 Cl N3 O4

famille chimique: produit phytosanitaire, fongicide, granulés dispersibles dans l'eau  
27985

Synonyme: pyraclostrobin + boscalid

### 2. Identification des dangers

#### Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

##### Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Repr.	2 (foetus)	Toxicité pour la reproduction

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 2/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

STOT RE	2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aquatic Acute	1	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	1	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Poussière combustible	Poussière combustible (1)	Poussière combustible

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:  
Attention

Mention de Danger:

H302	Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.
H373	Nocif en cas d'ingestion.
H361	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Susceptible de nuire au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P260	Ne pas respirer les poussières.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P391	Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.
------	---

**Dangers non classifiés par ailleurs**

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 3/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Classement de préparations spéciales (GHS):

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aiguë ne sont pas connus: 43 - 50 %

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

#### Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

##### | Boscalid techn.

| Numéro CAS: 188425-85-6

| Teneur (W/W): 25.2 %

| Synonyme: 3-pyridinecarboxamide,2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)

##### | Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

| Numéro CAS: 175013-18-0

| Teneur (W/W): 12.78 %

| Synonyme: Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

##### | sulfate d'ammonium

| Numéro CAS: 7783-20-2

| Teneur (W/W): >= 7.0 - <= 30.0%

| Synonyme: Ammonium sulfate

##### | dioxyde de silicium

| Numéro CAS: 7631-86-9

| Teneur (W/W): >= 10.0 - < 15.0%

| Synonyme: Pas de données disponibles.

##### | Kaolin

| Numéro CAS: 1332-58-7

| Teneur (W/W): >= 1.0 - < 3.0%

| Synonyme: Pas de données disponibles.

##### | Résidues (pétrole), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

| Numéro CAS: 68425-94-5

| Teneur (W/W): >= 5.0 - <= 13.0%

| Synonyme: Résidues (pétrole), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

##### | di(éthylhexyl)-sulfosuccinate de sodium

| Numéro CAS: 577-11-7

| Teneur (W/W): >= 0.1 - <= 1.0%

| Synonyme: Sulfobutanedioic acid 1,4-bis(2-ethylhexyl) ester, sodium salt;

| Docusa

| te sodium, Sodium dioctyl sulfosuccinate, Dioctyl sodium sulfosuccinat

| e

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 4/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

##### Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

##### Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Repos, air frais, secours médical. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

##### Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Retirer les vêtements souillés. Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes. Secours médical.

##### Lorsque en contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Consulter un médecin.

##### Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 5/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

| antidote spécifique connu.

---

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:  
eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:  
dioxyde de carbone

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:  
monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organo-chloré, composés de silice  
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:  
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

#### Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

---

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter le dégagement de poussières. Ramasser par un moyen mécanique. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

---

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 6/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.**

### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Kaolin	ACGIH, US:	VME 2 mg/m3 Fraction respirable ; La valeur vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.
	OSHA Z1:	CTR 5 mg/m3 Fraction respirable ;
	OSHA Z1:	CTR 15 mg/m3 Poussière totale ;
Pyraclostrobin	VME	0.13 mg/m3 ;
3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-	VME	0.248 mg/m3 ;

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 7/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

dioxyde de silicium	ACGIH, US:	VME 10 mg/m3 Particules inhalables ;	
	ACGIH, US:	VME 3 mg/m3 Particules inhalables ;	
	OSHA Z3:	VME 15 mg/m3 Poussière totale ;	
	OSHA Z3:	VME 5 mg/m3 Fraction respirable ;	
	OSHA Z3:	VME 50 Des millions de particules par pied cube d'air Poussière totale ;	
	OSHA Z3:	VME 15 Des millions de particules par pied cube d'air Fraction respirable ;	
	OSHA Z3:	VME 0.8 mg/m3 ; La limite d'exposition est calculée d'après l'équation $80\text{mg/m}^3 / (\% \text{SiO}_2)$ , en prenant une valeur de 100% de SiO <sub>2</sub> . Des pourcentages inférieurs en SiO <sub>2</sub> conduisent à des limites d'exposition plus élevées.	
	OSHA Z3:	VME 20 Des millions de particules par pied cube d'air ;	

### Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules approuvé par le NIOSH (ou équivalent) si la ventilation est inappropriée pour le contrôle des poussières.

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

#### Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: solide

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01

Version: 9.0

page: 8/15

(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

Etat physique:	granulés, extrudé(s)	
Odeur:	odeur modérée, de fumée	
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.	
Couleur:	brun(e)	
Valeur du pH:	env. 6 - 8 ( 1 %(m), 20 °C) (sous forme de suspension)	
Point de fusion:	env. 56 °C	
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.	
Point de sublimation:	Pas de données disponibles.	
Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	(Directive 84/449/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Auto-inflammation:	Non applicable, le produit est un solide.	
SADT:	> 75 °C Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)	
Pression de vapeur:	négligeable	
Densité:	env. 1.51 g/cm <sup>3</sup> ( 20 °C)	(Ligne directrice 109 de l'OCDE)
Densité apparente:	598 kg/m <sup>3</sup>	
Densité de vapeur relative:	non applicable, Le produit est un solide non volatil.	
Température d'auto-inflammation:	328 °C	(Directive 92/69/CEE, A.16)
Décomposition thermique:	150 °C, 350 kJ/kg (DSC (OECD 113))  Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.	
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.	
Viscosité, cinématique:	Non applicable, le produit est un solide.	
Solubilité dans l'eau:	dispersible	
Solubilité (quantitative):	Pas de données disponibles.	
Solubilité (qualitative):	Pas de données disponibles.	
Poids moléculaire:	Pas de données disponibles.	
Vitesse d'évaporation:	non applicable	

### Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique:	0.7 µm	(D10, mesuré(e))
	2.7 µm	(D50, mesuré(e))
	9.7 µm	(D90, mesuré(e))

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 9/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

---

### 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:  
non comburant (Directive 92/69/CEE, A.17)

#### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable.  
Une polymérisation dangereuse n'a pas lieu. Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

#### Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

#### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:  
Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:  
150 °C, 2 K/min (DSC (OECD 113))

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### 11. Données toxicologiques

#### Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

#### Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 10/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

Évaluation de la toxicité aiguë: Légèrement toxique après une seule ingestion. Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée. Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

### Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: < 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

### Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 5.1 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Test réalisé avec un aérosol.

Aucune mortalité n'a été constatée.

### Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 5,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

### Évaluation des autres effets aigus

Évaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Irritation / corrosion

Évaluation de l'effet irritant: Non irritant pour les yeux et la peau.

### Oeil

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

### Sensibilisation

Évaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)

espèce: souris

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE

### Danger par Aspiration

non applicable

## **Toxicité/effets chroniques**

### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Évaluation de la toxicité après administration répétée: En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 11/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

*Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée: En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Organes cibles : foie, tractus gastro-intestinal et cavité nasale*

-----

### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Evaluation du caractère cancérogène: La substance a provoqué des tumeurs de la thyroïde lors d'études à long terme sur les rats. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme. Dans les études à long terme réalisées avec des souris par administration avec les aliments, la substance n'a pas eu d'effet cancérogène.*

-----

### Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*

*Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

-----

### Troubles médicaux aggravés par la surexposition

Les personnes ayant déjà des maladies affectant l'appareil respiratoire, la peau ou les yeux sont plus sensibles à des expositions excessives.

---

## 12. Données écologiques

### **Toxicité**

#### Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique (effet aigu) pour les poissons. Très toxique (effet aigu) chez les invertébrés aquatiques. Toxique de façon aiguë pour les plantes aquatiques.

#### Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 0.042 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE)

#### Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 0.08 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 12/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Plantes aquatique(s)

ErC50 (72 h) 4.99 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 1.29 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

### Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : *Boscalid techn.*  
NOEC (97 j) 0.116 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Données relatives à : *Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*  
NOEC (98 j) env. 0.00235 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)  
-----

### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : *Boscalid techn.*  
NOEC (21 j) 0.8 mg/l, *Daphnia magna*

Données relatives à : *Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*  
NOEC (21 j) 0.004 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)  
L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.  
NOEC (31 j) 0.000365 mg/l, *Mysidopsis bahia*  
-----

### Evaluation de la toxicité terrestre

Forte possibilité de non nocivité à effets aigus pour les organismes terrestres.

## **Persistance et dégradabilité**

### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : *Boscalid techn.*

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : *Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester*

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).  
-----

## **Potentiel de bioaccumulation**

### Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : *Boscalid techn.*

Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), *Oncorhynchus mykiss*  
Ne s'accumule pas dans les organismes.

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 13/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy)methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Facteur de bioconcentration: 379 - 507, *Oncorhynchus mykiss* (Méthode OCDE 305)  
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

### Mobilité dans le sol

#### Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Boscalid techn.

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.  
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy)methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.  
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

## 13. Données sur l'élimination

#### **Élimination du produit:**

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

#### **Élimination des emballages:**

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre

TDG

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3077
Étiquette de danger:	9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

### Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 9

### Sea transport

IMDG

Hazard class: 9

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 14/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
N° d'identification:	UN 3077	ID number:	UN 3077
Étiquette de danger:	9, EHSM	Hazard label:	9, EHSM
Polluant marin:	OUI	Marine pollutant:	YES
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient BOSCALID, PYRACLOSTROBINE)	Proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains BOSCALID, PYRACLOSTROBIN)

### Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger:	9
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 3077
Étiquette de danger:	9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient BOSCALID, PYRACLOSTROBINE)

### Air transport

IATA/ICAO

Hazard class:	9
Packing group:	III
ID number:	UN 3077
Hazard label:	9, EHSM
Proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains BOSCALID, PYRACLOSTROBIN)

### Autres informations

Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux

#### Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA non bloqué / listé

#### NFPA Code de danger:

Santé: 1 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

### Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT:

Contient l'allergène sulfite(s).

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

NE PAS prendre en interne.

Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

# Fiche de données de sécurité

## Pristine WG Fongicide

Date de révision: 2025/12/01  
Version: 9.0

page: 15/15  
(30276867/SDS\_CPA\_CA/FR)

Si les vêtements sont contaminés, retirez-les immédiatement et lavez-les séparément des vêtements ménagers. linge avant réutilisation.  
Nettoyez soigneusement l'équipement de pulvérisation après utilisation.  
NE PAS contaminer l'eau domestique ou d'irrigation, les lacs, les ruisseaux ou les étangs par le nettoyage de l'équipement ou l'élim

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

### 16. Autres informations

**FDS rédigée par:**

BASF Agricultural Solutions Canada NA Product Regulations  
FDS rédigée le: 2025/12/01

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Date / mise à jour le: 2025/12/01  
Date / Version précédente: 2024/06/30

Version: 9.0  
Version précédente: 8.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ